Une délégation de l’Autorité Nationale de Régulation des Technologies de l’Information et de la Communication (ANRTIC) de l’Union des Comores est en visite chez l’ANRT du 3 au 17 novembre pour une session de formation.

Cette session est la dernière de trois organisées dans le cadre de la mise en œuvre du Mémorandum d’entente signé le 11 juin 2012 entre l’ANRT et l’ANRTIC. Elle porte sur la planification et le réaménagement du spectre, le contrôle technique et sur l’Agrément des équipements radio au profit des membres de la délégation suivants :

- Said Ahamada MOUINOU, Chef de Département Ingénierie ;
- Mohamed MASSOUNDI, Agent planification et assignation ;
- Ouldada MOUKTAR, Mohamed Cadre Comores Télécom.

Deux autres sessions ont organisées auparavant. La première du 6 au 15 septembre 2012, sur l’interconnexion des réseaux de télécommunications et l’approbation des catalogues d’interconnexion fixe et mobile entres les différents opérateurs. Y ont pris part :

- Taoufik MBAE, Directeur Technique (ANRTIC) ;
- Amir Eddine YOUSSOUF, cadre technique (ANRTIC) ;
- Chabani MOUMINI, cadre technique (Comores Telecom).

La deuxième du 1er au 14 Octobre 2012, pour une session de formation. Cette formation porte sur l’approbation des tarifs des opérateurs de télécommunication, le Service universel et les Observatoire des marchés. La délégation se composait de :

- Abdoulwahab SAID MOHAMED, Chef de Département Économie et Service Universel (ANRTIC) ;
- Razak TOURQUI, Cadre Département Economie et Service universel (ANRTIC) ;
- Himaya BAKAR, Cadre (Comores Télécom).

رجوع

Source URL: https://www.anrt.ma/ar/node/1212